



Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé de la Gendarmerie Nationale,

Monsieur le Délégué Général à la Sûreté Nationale,

Messieurs les Gouverneurs de Région, Monsieur le Préfet du Département du Mfoundi,

Monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé,
Distinguées personnalités,

Mesdames et Messieurs.

J'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à l'occasion de l'ouverture des travaux de la première Conférence semestrielle des Gouverneurs de Région, au titre de l'année 2020. Qu'il me soit d'abord permis de remercier très sincèrement Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé de la Gendarmerie Nationale et Monsieur le Délégué Général à la Sûreté Nationale ici présents, qui nous ont fait, comme toujours, l'amabilité d'être des nôtres, malgré leurs agendas chargés. Je remercie également Monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé, qui a bien voulu mettre à notre disposition, cette salle des délibérations du Conseil de Communauté.

- Monsieur le Secrétaire d'Etat,
- Monsieur le Délégué Général à la Sûreté Nationale,
- Messieurs les Gouverneurs,
- Distingués personnalités,
- Mesdames et Messieurs,

Les travaux qui s'ouvrent aujourd'hui, se tiennent sur Très Hautes Instructions de Son Excellence Monsieur PAUL BIYA, Président de la République, Chef de l'Etat et Chef des Forces Armées, qui nous a prescrit de faire le point des mesures prises ou envisagées en vue de permettre un encadrement sécuritaire optimal du double scrutin législatif et municipal du 09 février prochain. Comme nous le savons tous, ces élections se tiendront dans un contexte sécuritaire particulier dans certaines Régions de notre pays.

En sa qualité d'Agent du Gouvernement dans tout le processus électoral, le Ministre de l'Administration Territoriale, à travers les autorités administratives, doit accorder à ELECAM l'encadrement sécuritaire nécessaire pour le double scrutin du 09 février 2020, très attendu par tous. En effet, les Très Hautes Directives du Chef de l'Etat sont claires : les élections doivent avoir lieu sur l'ensemble du Territoire National, à savoir dans les 10 Régions, les 58 Départements et les 360 Arrondissements. Ces élections doivent se dérouler en toute sécurité et en toute sérénité. En tout état de cause, le Chef de l'Etat a été formel lors de son discours du 31 décembre 2019, je cite : « Des dispositions sécuritaires ont été prises pour que, sur toute l'étendue du territoire, tous nos concitoyens puissent exercer leur droit de vote. Si cela s'avère nécessaire, elles seront davantage renforcées. » Fin de citation. En clair, c'est une Haute Instruction du Chef de l'Etat qui sera appliquée à la lettre.

Les Gouverneurs de Région sont particulièrement interpellés à cet effet. Les Gouverneurs et les Forces de Défense et de Sécurité feront leur travail de sécurisation du processus électoral dans les 10 Régions en général et plus particulièrement dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Sur Très Hautes Instructions du Chef de l'Etat, Chef des Armées, un dispositif sécuritaire spécial et conséquent sera déployé dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest avant, pendant et après le double scrutin du 09 février 2020.

Mesdames, Messieurs,

Faudrait-il le rappeler ? Les élections permettent à chacun de participer à la construction de notre pays et à l'édification de notre destin commun. Si le Chef de l'Etat lors de son message fort mémorable de fin d'année a évoqué le double scrutin qui se tiendra le 09 février 2020, c'est pour montrer l'importance des élections dans la vie de la Nation.

En effet, les élections consolident le processus démocratique et de l'Etat de droit. Boycoter une élection, c'est lutter contre le développement ; prêcher le boycott des élections, c'est afficher un comportement anti-constitutionnel et anti-républicain. Malgré les écarts de comportement de certains acteurs politiques qui prônent le boycott du double scrutin du 09

février 2020, l'Etat respecte leur choix, car ils sont libres de participer ou de ne pas participer à une élection. Par contre, ce qui est inacceptable et intolérable, c'est de dire par exemple que « je n'irai pas aux élections et je ferai tout pour empêcher les autres Camerounais d'exercer leur droit de vote le jour de scrutin. »

Face à de tels comportements rétrogrades et obscurantistes, les muscles de l'Etat se mettront en branle et toute velléité de désordre venant de quiconque, indépendamment de son statut social, sera traitée avec fermeté et conformément aux lois de la République. Je voudrais rassurer l'opinion nationale et internationale de ce que les rapports reçus à ce jour des Gouverneurs de Région démontrent clairement que ceux qui prônent le boycott des élections ne représentent même pas 0.0075% de l'électorat national. Il est donc évident que l'immense majorité des Camerounais répondra à l'appel lancé par S.E. Paul BIYA lors de son message du 31 décembre 2019 et prendra massivement part aux élections du 09 février 2020.

- Monsieur le Secrétaire d'Etat,
- Monsieur le Délégué Général à la Sûreté Nationale,
- Messieurs les Gouverneurs,
- Distingués personnalités,
- Mesdames et Messieurs, Chacun dans sa vie doit choisir entre deux choses : le choix de construire ou le choix de détruire ; le choix de servir Dieu ou le choix de servir Satan. Ceux qui font le choix de la destruction, de la haine, de la désinformation et pour qui, le complot contre les institutions républicaines est le sport favori, ont fait le choix de servir Satan, et finiront tôt ou tard dans le pays de si je savais. Par contre, ceux qui participent à la construction de la Nation et respectent les institutions républicaines, travaillent pour Dieu Tout-Puissant, recevront la récompense de la Nation et celle de l'Eternel. Dans les Saintes Ecritures Romain 13 Verset 1-5, St Paul dit : « Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures ; car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et les autorités qui existent ont été instituées de Dieu. C'est pourquoi celui qui s'oppose à l'autorité résiste à l'ordre que Dieu a établi, et ceux qui résistent attireront une condamnation sur eux-mêmes. Ce n'est pas pour une bonne action, c'est pour une mauvaise, que les magistrats sont à redouter. Veux-tu ne pas craindre l'autorité ? Fais-le bien, et tu auras son approbation.

Le magistrat est serviteur de Dieu pour ton bien. Mais si tu fais le mal, crains ; car ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée, étant serviteur de Dieu pour exercer la vengeance et punir celui qui fait mal. Il est donc nécessaire d'être soumis, non seulement par crainte de la punition, mais encore par motif de conscience. » La bible existe depuis plus de 2.000 ans. A bon entendeur, salut ! Le Chef de l'Etat, a par ailleurs, fait une remarque très importante qui doit nous interpeller tous, je cite : « Les élections ne se gagnent pas dans les réseaux sociaux. » Malheureusement, nous constatons aujourd'hui avec regret, que les réseaux sociaux sont des temples du mal où les cybercriminels, les paresseux et les partisans du moindre effort entreprennent au quotidien des actes répréhensibles en brandissant des épouvantails pour ternir l'image du Gouvernement et dérouter les Camerounais qui sont plus que jamais déterminés à défendre les institutions républicaines, en apportant leur soutien total et

inébranlable à S.E. Paul BIYA qui les incarne avec brio, sagesse, courage et détermination. Les manipulations dans les réseaux sociaux, les messages de menaces et de la haine, la surenchère des politiciens véreux qui ont peur d'affronter les suffrages des Camerounais, ne produiront aucun effet. En anglais je dirai simplement que « Enemies labour in vain. »

Distinguées personnalités, Mesdames, Messieurs, Les Gouverneurs de Région et les autorités administratives doivent multiplier les tournées dans leurs unités de commandement respectives, pour donner la bonne information aux populations et montrer ce que le Gouvernement fait de concret pour assurer leur bien-être dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et des infrastructures.

Vos tournées vous permettront de contrer le "fake news" contre le Gouvernement distillés dans les réseaux sociaux par les ennemis de la République. Sur très Hautes Instructions du Chef de l'Etat, le Premier Ministre, Chef de Gouvernement tient un Conseil de Cabinet chaque mois sanctionné par un communiqué du Secrétaire général des Services du Premier Ministre.

Les Gouverneurs, les Préfets et les Sous-préfets doivent exploiter le communiqué issu du Conseil de Cabinet, afin que les populations soient davantage édifiées sur l'action gouvernementale. C'est aussi la meilleure façon de combattre la désinformation répandue au quotidien dans les réseaux sociaux par certains médias privés à la solde des détracteurs du Régime.

Le peuple camerounais souverain et maître de son destin, a accordé à S.E. Paul BIYA un plébiscite indiscutable avec 71.28% de suffrages lors de l'élection présidentielle du 07 octobre 2018. Après cette brillante victoire, le Chef de l'Etat, dans sa posture du Père de la Nation, a invité tous les Camerounais de bonne foi à travailler ensemble pour l'exécution des grands projets de développement durant ce Septennat de Grandes Opportunités.

En allant donc voter ce 09 février 2020, chaque Camerounais aura l'occasion de participer à la construction de notre grand pays, sous la conduite éclairée de S.E. Paul BIYA qui, mieux que quiconque, connaît notre pays, connaît les Camerounais, apprécie mieux nos priorités de développement et maîtrise parfaitement les défis sécuritaires à relever. Comme je l'ai souligné à l'entame de mon propos, les Gouverneurs de région devront tout mettre en œuvre pour que les élections législatives et municipales du 09 février 2020 se déroulent partout dans le calme, la transparence et la sérénité, tel que prescrit par S.E. Monsieur Paul BIYA, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef des Armées.

Je ne doute pas un seul instant que les échanges que nous aurons nous permettront de mettre sur pied une bonne stratégie et une bonne coordination pour nous assurer que l'encadrement sécuritaire du processus électoral tel que prescrit par le Chef de l'Etat sera respecté à la lettre. Sous la conduite éclairée de S.E. Paul BIYA, le Cameroun est et demeurera un grand pays Fort, Stable Un et Indivisible ! C'est sur cette conviction que je déclare ouverts, les travaux de la première Conférence semestrielle des Gouverneurs de Région au titre de l'année 2020. Vive l'Institution Préfectorale !

Vive Son Excellence Monsieur PAUL BIYA, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef des Forces Armées ! Vive la République du Cameroun !

Je vous remercie pour votre bien aimable attention. /-
